

**PROCÈS-VERBAL DE LA TÉLÉCONFÉRENCE DE L'EXÉCUTIF
NATIONAL
TENUE LE 10 JUILLET 2018, À 19 H**

MEMBRES PRÉSENTS

Kevin King, président national
Andrew Shaver, vice-président exécutif national
Mike LeBlanc, vice-président régional, Atlantique
Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec
Mary Anne Walker, vice-présidente régionale, Ontario
Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)
Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, RCN (CT-Gatineau)
June Dale, vice-présidente régionale, RCN (CT-Ottawa)
Karl Lafrenière, vice-président régional, Hors Canada
Christopher Little-Gagné, vice-président régional, Manitoba
Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan
Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.-N.-O. et Nunavut
Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B./Yukon
Georges St-Jean, coordonnateur, Finances et administration
Franco Picciano, coordonnateur, Représentation des membres
Johanne MacAndrew, Adjointe exécutive au président national et au vice-président exécutif national

MEMBRE ABSENT

Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne

1. Ouverture

Le président national, le confrère Kevin King, déclare la séance ouverte à 19 h 05.

2. Résolution : Rideau-Carleton (section locale 71201)

Les confrères Kevin King et Franco Picciano présentent les renseignements contextuels suivants sur cette question : les membres de Rideau-Carleton ont été en lock-out de décembre 2015 à mai 2016. Un protocole d'entente a été conclu entre l'AFPC et les membres représentant la Société des loteries et des jeux de l'Ontario et l'hippodrome Rideau-Carleton. L'un des articles du protocole d'entente n'a pas été respecté par l'employeur, et l'AFPC n'a pas

effectué de suivi pour s'assurer que les membres avaient reçu ce qui leur avait été promis. En conséquence de cette situation, trois membres de cette section locale se sont vu refuser l'application d'une disposition de la convention collective qui prévoyait une prime à la signature de 2 800 \$ par membre. Le SEN s'est informé auprès de la CRTEFP et de l'AFPC afin de découvrir si ces primes avaient été versées et a découvert que ce n'était pas le cas. Le confrère King abordera ce problème auprès du président national de l'AFPC, Chris Aylward, pour lui demander qu'il soit corrigé. Cette situation occasionne des difficultés à nos membres. Ces trois membres venaient tout juste d'être embauchés quand le lock-out s'est produit; ils étaient donc en probation. L'employeur n'a pas reconnu le temps cumulé par ces derniers durant le lock-out comme une période de service ou des heures travaillées pendant leur période de probation. Le confrère King présentera un compte rendu à ce sujet à l'occasion de la réunion du mois d'octobre.

L'autre article prévu dans le protocole d'entente porte sur les jours de congés cumulés durant le lock-out, qui s'élèvent à 83,3 heures de congé pour les 50 membres, pour une valeur totale d'environ 100 000 \$. Cette question est très d'actualité pour ces membres. Les responsables de l'AFPC leur a assuré qu'ils auraient dû cumuler des crédits de congé durant leur période de piquetage et que le financement aurait dû être prévu. Quand le protocole d'entente a été mis en œuvre, le financement pour les 50 membres ne l'était pas. Ces derniers estiment avoir reçu de fausses informations. Le SEN a signalé la violation deux semaines après qu'elle s'est produite. Le confrère King fera le suivi auprès du président national de l'AFPC, Chris Aylward, pour lui demander que ce problème soit corrigé. Il présentera un compte rendu à ce sujet à l'occasion de la réunion du mois d'octobre.

3. Lieu du congrès de 2023

Les confrères Kevin King et Georges St-Jean expliquent qu'en raison du très grand nombre de déléguées et délégués qui assistent aux congrès du SEN, il est de plus en plus difficile de trouver une installation qui puisse non seulement accueillir plus de 300 déléguées et délégués, mais aussi offrir tout l'espace de réunion dont nous avons besoin. En outre, il y a de nombreuses autres considérations, comme l'accessibilité, les besoins particuliers et le fait que le SEN

veut tenir des congrès dans des villes où travaillent ses membres. Le président national propose la région du Grand Toronto, dans la région de l'Ontario. Il s'agit d'une plaque tournante principale pour le transport par avion et par train. Une discussion s'ensuit.

P/A Mary Anne Walker et Mike LeBlanc

QU'ON ÉTUDIE la possibilité que le congrès triennal du SEN de 2023 se tienne dans la région du Grand Toronto

***Vote enregistré 1 : ADOPTÉ**

4. Séance de planification stratégique

Le confrère Kevin King déclare que, depuis le congrès, l'équipe de gestion et lui-même ont pris du temps pour discuter d'affaires relatives à la planification de la dotation et à d'autres questions touchant les effectifs, les congrès, les nominations aux comités et les activités quotidiennes du SEN. Nous avons prévu tenir une réunion de rattrapage des comités de l'Exécutif national à l'égard de nos objectifs stratégiques en ce qui a trait à la situation des gestionnaires, au printemps 2019, avant la conférence des présidentes et présidents. L'équipe de gestion en est actuellement à sa deuxième séance de planification stratégique. Une autre séance de deux jours est prévue en mars 2019. Nous prévoyons inclure une journée supplémentaire de discussion/d'information à l'occasion de la réunion printanière de l'Exécutif national.

Le confrère Franco Picciano explique que la direction a reçu du personnel de bureau et des politiciens une liste contenant 153 problèmes qu'elle a regroupés par thèmes. En avril 2018, l'Exécutif national a adopté une résolution selon laquelle une journée supplémentaire sera ajoutée à la conférence des présidentes et présidents. À l'avenir, l'Exécutif national planifiera ses objectifs et en fera le contrôle ponctuel à l'occasion de la conférence des présidentes et présidents. Dans le cadre d'un exercice d'approche, on mobilisera les 14 membres de l'EN et le groupe des 55. L'administration centrale a cerné de très nombreux problèmes. De plus, les 23 postes à temps plein font l'objet d'un examen descendant. Les descriptions de postes seront mises à jour de

manière à refléter le travail en cours. Une fois le travail d'examen terminé, elles seront réévaluées.

Les membres de l'EN demandent si la convention collective du SEA peut être mis à disposition.

Le confrère Kevin King répond qu'elle sera téléversée sur notre site Intranet.

On discute ensuite du fait qu'on a fait intervenir l'Exécutif national pour qu'il examine les descriptions de postes. Le confrère King répond qu'une fois qu'elles auront été peaufinées, nous pourrions les communiquer à l'Exécutif national.

5. Projet de règlement interne des sections locales (information)

Le confrère Kevin King déclare qu'il faut s'assurer que tous les règlements internes des sections locales respectent les Règlements internes normalisés des sections locales du SEN. Le libellé devait être épuré au plus tard le 31 décembre 2017, sans quoi la SEN allait faire le travail nécessaire pour rendre tous les règlements internes des sections locales conformes à la norme. Si elles ne respectaient pas cette norme, un avis leur était envoyé. Les travaux qui sont en cours consistent à intégrer les règlements internes des sections locales dans les Règlements internes normalisés des sections locales, et 51 d'entre eux se trouvent sur le bureau de Georges et sont prêts à être examinés. Les sections locales sont toutes différentes, mais les 11 éléments laissés en blanc dans le modèle des Règlements internes normalisés des sections locales doivent être remplis. Le but est que ce travail soit terminé d'ici la réunion automnale de l'Exécutif national. Il s'agit d'une résolution qui avait été adoptée lors du congrès de 2011.

6. Lieu de la réunion du mois d'octobre de l'EN (du 23 au 25 oct. 2018)

Le confrère Kevin King annonce que la réunion du mois d'octobre de l'Exécutif national se tiendra à l'un des deux endroits suivants : au 150, Isabella, dans notre salle de conférence (si l'espace le permet) ou au Hilton Lac-Leamy, si les responsables de cet hôtel peuvent nous fournir un espace gratuit, puisque nous tenons notre congrès

dans leur établissement. Nous vous en donnerons des nouvelles dès que possible.

Le confrère King mentionne qu'en raison du nombre croissant de nos membres (groupe des 55), notre salle de conférence devient un peu trop serrée. Nous devons également tenir compte du fait que nos règlements internes contiennent une mention qui permet à tout membre d'assister à une réunion de l'Exécutif national s'il obtient la permission du président national.

7. Comité spécial de Parcs Canada (5^e membre de la communauté des gardiens)

Kevin King annonce que la date limite pour les revendications est le 25 juillet. Nous avons actuellement établi quatre catégories sous la rubrique du Conseil du Trésor. Afin que tous les groupes soient représentés, le président national demande l'approbation par l'Exécutif national de l'ajout d'une catégorie de plus afin d'étudier en détail les revendications. Le groupe provient de celui de l'application de la loi (GT-4 et 5), qui est semblable au groupe FB de l'ASFC, représenté par le SEIC.

P/A Jaison Van Tine et Shirley Torres

QU'un cinquième membre soit ajouté au comité spécial qui examine les revendications pour Parcs Canada et qu'il soit un membre actif de la communauté de l'application de la loi.

***Vote enregistré 2 : ADOPTÉ**

Il faudra proposer des noms à Kevin King, et ces personnes devront provenir de sections locales qui ont présenté des revendications.

Le confrère Kevin King demande au confrère Andrew Shaver de le remplacer.

Le confrère Andrew Shaver assume la présidence.

8. Approbation du cours de français du président national.

Le confrère Kevin King annonce qu'il s'abstiendra de voter sur ce point à l'ordre du jour.

Il demande l'approbation par l'EN du cours de français qu'il souhaite suivre, conformément à la Politique NEN 4 du SEN. Cette politique permet à l'Exécutif national d'offrir des possibilités de suivre des cours de langue. Le confrère King croit qu'un président national devrait pouvoir fonctionner en français, car il représente les membres de partout au pays et que le français est l'une des langues officielles du Canada. L'organisation proposée aux fins de cette formation est l'Académie de formation linguistique. Le confrère King a subi son évaluation au mois de mai. Le représentant de l'Académie a laissé entendre qu'il devrait atteindre le niveau fonctionnel BBB sur les plans oral, verbal et de la compréhension, ce qui représente 2 heures par jour, deux fois par semaine, ce qui équivaut à environ 208 heures à 34 \$ l'heure, pour un total de 7 072 \$. Cette dépense devrait être payée à même le budget du président national. Le confrère King a besoin de l'approbation de l'EN.

P/A Jaison Van Tine et Christopher Little-Gagné

QUE l'Exécutif national approuve les dépenses liées au cours de français du président national, conformément à la description faite dans la proposition de l'Académie de formation linguistique datée du 12 juin 2018.

***Vote enregistré 3 : ADOPTÉ**

Le confrère Andrew Shaver demande au confrère Kevin King de reprendre la présidence.

Le confrère Kevin King assume la présidence.

Il remercie tous les membres de leur participation.

Tous les points restants de la dernière réunion seront reportés à la réunion automnale de l'Exécutif national.

9. Ajournement

Comme il n'y a pas d'autres travaux, la réunion est ajournée à 20 h 57.

Kevin A. King

Président national

Syndicat des employées et employés nationaux, AFPC